

PLAN LOCAL DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2017-2020

Ensemble pour une métropole durable



TABLE DES MATIÈRES

MOT DE LA MAIRESSE	3
MOT DE LA DIRECTRICE D'ARRONDISSEMENT	4
DÉFINITION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE	5
MISE EN CONTEXTE	6
Démarche montréalaise en développement durable	6
PORTRAIT DE L'ARRONDISSEMENT	8
L'historique de la démarche	8
Les défis et enjeux propres au territoire	8
Habitation	9
Mobilité et déplacements	9
Développement économique	9
Jeunesse et diversité sociale.....	9
Sécurité alimentaire.....	9
Espaces verts, verdissement.....	9
Entretien et nouvelles constructions des édifices publics	9
Collectes et recyclage	9
Le bilan des réalisations	9
Qualité de l'air et réduction des GES.....	9
Qualité des milieux de vie.....	10
Gestion responsable des ressources.....	10
Protection de la biodiversité	10
Programme Un enfant, un arbre	10
Corridor vert des cinq écoles.....	10
PLAN D'ACTION 2017-2020	12
1 Réduire les émissions de GES et la dépendance aux énergies fossiles	13
2 Verdir, augmenter la biodiversité et assurer la pérennité des ressources	15
3 Assurer l'accès à des quartiers durables, à échelle humaine et en santé	17
4 Mobiliser les parties prenantes	21

MOT DE LA MAIRESSE

Beaucoup de chemin a été parcouru depuis l'adoption en 2011 du premier plan d'action en environnement de l'arrondissement. Dans ce plan, l'arrondissement s'engageait à réaliser des actions dans cinq domaines précis et invitait les citoyens à poser des actions dans leur vie quotidienne.

Au cours des années qui ont suivi, nous avons, entre autres, procédé à une importante distribution de bacs, lutté contre les îlots de chaleur, aménagé des jardins communautaires, implanté la collecte des résidus alimentaires et déployé des efforts considérables dans la plantation d'arbres. Plusieurs de ces actions ont été menées en collaboration avec l'organisme Éconord qui effectue un essentiel travail de sensibilisation auprès des Nord-Montréalais.

Cela dit, nous convenons qu'il reste beaucoup à faire pour que Montréal-Nord soit exemplaire dans chaque dimension — environnementale, sociale, économique et culturelle — de son développement.

C'est donc avec beaucoup d'espoir et de détermination que nous vous présentons aujourd'hui le nouveau Plan local de développement durable 2017-2020 de l'arrondissement.

Pour nous tous, et pour nos enfants, osons ensemble un Montréal-Nord durable!



M^{me} Christine Black
Mairesse



Chantal Rossi
Conseillère de la Ville



Abdelhaq Sari
Conseiller de la Ville



Jean Marc Poirier
Conseiller d'arrondissement



Renée-Chantal Belinga
Conseillère d'arrondissement

MOT DE LA DIRECTRICE D'ARRONDISSEMENT

Montréal-Nord a adopté un plan destiné à rendre l'arrondissement plus vert et plus équitable envers les générations qui vont nous suivre en ancrant davantage la notion de développement durable dans son quotidien et dans celui des citoyens.

Ce plan, qui prévoit la mise en œuvre d'une cinquantaine de mesures concrètes au cours des trois prochaines années, aborde de front plusieurs défis auxquels notre collectivité fait face, comme par exemple :

- atteindre les objectifs de la politique de gestion des matières résiduelles du Québec en matière de recyclage et de compostage;
- réduire les îlots de chaleur qui affligent les citoyens de plusieurs secteurs de l'arrondissement;
- augmenter significativement le couvert végétal;
- et sensibiliser les citoyens sur les enjeux environnementaux et de propreté.

Comme nous allons le faire pour notre plan d'action jeunesse et pour notre stratégie de développement économique, nous avons la ferme volonté de réaliser ce plan AVEC les acteurs communautaires, institutionnels et économiques de l'arrondissement.

Par souci d'efficacité, nous avons arrimé ce plan à *Montréal durable 2016-2020*, le plan de la Ville de

Montréal ainsi qu'à *Oser ensemble Montréal-Nord*, le plan stratégique 2016-2025 de l'arrondissement.

Devant un enjeu aussi important que la qualité intrinsèque de notre milieu de vie, rien de mieux que l'effort planifié et collectif. C'est à cet effort que nous vous convions avec le plan local de développement de Montréal-Nord.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Rachel Laperrière', written in a cursive style.

Rachel Laperrière
Directrice d'arrondissement

DÉFINITION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

A person wearing a blue sleeveless top, white shorts, and a black helmet is riding a red bicycle on a paved path. The path is next to a large body of water, and there are green trees in the background. The scene is bright and sunny.

Le développement durable est un concept reconnu à l'échelle internationale. L'arrondissement de Montréal-Nord se joint à la Ville de Montréal et souscrit à la définition issue du rapport de la Commission Brundtland. Le développement durable y est défini comme :

«...un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. Deux concepts sont inhérents à cette notion : le concept de « besoins », et plus particulièrement des besoins essentiels des plus démunis, à qui il convient d'accorder la plus grande priorité, et

l'idée des limitations que l'état de nos techniques et de notre organisation sociale impose sur la capacité de l'environnement à répondre aux besoins actuels et à venir. »

Le développement durable suppose un développement économique efficace, engagé envers la culture et le patrimoine, socialement équitable et écologiquement soutenable, qui repose sur une nouvelle forme de gouvernance favorisant la mobilisation et la participation de tous les acteurs de la société au processus de décision.

MISE EN CONTEXTE

Démarche montréalaise en développement durable

ENSEMBLE POUR UNE MÉTROPOLE DURABLE

En juin 2016, le conseil d'agglomération de Montréal adoptait le plan *Montréal durable 2016-2020* suite à un vaste exercice de concertation mené auprès de plus de 230 partenaires dont plusieurs organisations montréalaises, villes liées, arrondissements et services centraux. Ces partenaires ont identifié 3 défis et 4 priorités d'intervention qui demandent d'agir en synergie et de consolider les interventions à l'échelle régionale et locale.

Les 3 défis de Montréal en matière de développement durable pour l'exercice de planification 2016-2020 ont été identifiés comme étant :

- 1 MONTRÉAL SOBRE EN CARBONE**
Réduire de 80 % les GES d'ici 2050
Réduire et s'adapter
- 2 MONTRÉAL ÉQUITABLE**
Améliorer l'accès aux services et aux infrastructures
Inclure et lutter contre les inégalités
- 3 MONTRÉAL EXEMPLAIRE**
Adopter des pratiques exemplaires de développement durable
Tracer la voie et mobiliser

Pour répondre à ces défis, *Montréal durable 2016-2020* fixe 4 priorités qui sont déclinées en 20 actions. Pour obtenir un impact maximal sur l'ensemble du territoire, ces priorités et actions sont intégrées dans l'ensemble des démarches montréalaises dont :

- le plan d'action de l'administration municipale;
- les plans locaux de développement durable des arrondissements et villes liées;
- le plan d'action des organisations partenaires.

FINALEMENT, LE
PLAN *MONTRÉAL
DURABLE 2016-
2020* RAPPELLE
LES GRANDES
CIBLES
COLLECTIVES
QUI RÉSULTENT
DE DIFFÉRENTS
EXERCICES DE
PLANIFICATION
ET FONT
ÉTAT DES
ENGAGEMENTS
PRIS AU NIVEAU
INTERNATIONAL.

3 défis

Montréal
sobre en carbone

Montréal
équitable

Montréal
exemplaire

4 priorités d'intervention

Réduire les émissions de
GES et la dépendance
aux énergies fossiles

Verdir, augmenter la
biodiversité et assurer la
pérennité des ressources

Assurer l'accès à des
quartiers durables
à échelle humaine et
en santé

Faire la transition vers
une économie verte circulaire
et responsable

10 cibles collectives

Diminuer les
émissions de GES
de la collectivité
de **30 %**
d'ici 2020
par rapport
à 1990 et de
80 %
d'ici 2050

Atteindre la norme
canadienne de
8,8 $\mu\text{g}/\text{m}^3$
en matière de
concentration de
particules fines
dans l'air ambiant
d'ici 2020

Atteindre une
part modale,
à la pointe du
matin, de
55 %
pour les
déplacements à
pied, à vélo ou
transport en
commun d'ici 2021

Rétablir une
consommation
d'énergie
équivalente ou
inférieure à
2,17 GJ/m^2
pour les bâtiments
des secteurs
commercial et
industriel d'ici 2021

Augmenter l'indice de
canopée de
20 à 25 % d'ici
2025 par
rapport à 2007

Augmenter la
part des aires
protégées
terrestres à
10 %
du territoire, à
moyen terme

Valoriser
70 %
des matières
recyclables et
60 %
des matières
organiques
d'ici 2020

Diminuer de
20 %
l'eau potable
produite par les
usines de Montréal
d'ici 2020 par
rapport à 2011

Diminuer de
10 %
la sédentarité de la
population
d'ici 2025 par rapport
à 2012

Augmenter de
30 %
le nombre de
certifications
environnementales
ou d'adhésions à
des programmes
environnementaux
volontaires d'ici
2020 par rapport
à 2010

PORTRAIT DE L'ARRONDISSEMENT

L'arrondissement de Montréal-Nord présente plusieurs attraits qui en font un milieu de vie dynamique et chaleureux. Que ce soit au niveau de l'accès aux espaces verts, de l'offre d'activités culturelles, sportives et de loisirs, du partenariat avec les organismes communautaires, l'arrondissement est reconnu pour offrir une panoplie de services aux citoyens de tous les âges. L'habitation et le transport collectif représentent deux secteurs en pleine transformation dans le contexte de plusieurs grands projets qui se développent afin d'offrir aux Nord-Montréalais un milieu de vie encore plus accueillant.

HISTORIQUE DE LA DÉMARCHE

L'arrondissement de Montréal-Nord a adopté un plan d'action en environnement pour la période 2011-2015. Ce plan rassemblait plus de 40 propositions d'actions citoyennes regroupées en 9 objectifs. Relevant de ces mêmes objectifs, le plan contenait 76 actions destinées aux activités de l'arrondissement.

Pendant la mise en œuvre du plan d'action en environnement, l'arrondissement a entrepris un processus d'évaluation de son premier plan stratégique 2010-2020. Dans la continuité de cet exercice, l'arrondissement s'est alors engagé à l'actualiser en positionnant le citoyen au centre de ses préoccupations. C'est ainsi que le plan stratégique *Oser ensemble Montréal-Nord 2016-2025* a été adopté après un processus élargi de consultation de plus d'une année qui impliquait l'ensemble des acteurs du milieu.

C'est dans ce même esprit de collaboration, d'ouverture et d'innovation que s'inscrivent les 63 actions proposées dans le plan de développement

durable 2017-2020 de l'arrondissement de Montréal-Nord. Par l'application de la notion de développement durable dans la planification des interventions et les pratiques quotidiennes de l'arrondissement, le plan rendra le territoire de Montréal-Nord plus vert et socialement plus équitable pour l'ensemble de sa population.

Ce plan orientera et encadrera les pratiques de l'administration en matière de développement économique, social et culturel afin que celles-ci respectent la protection de l'environnement, la conservation des ressources naturelles et l'équité sociale.

LES DÉFIS ET ENJEUX PROPRES AU TERRITOIRE

L'arrondissement, au regard de ses caractéristiques spécifiques et en matière de développement durable, souhaite porter une attention particulière⁸ sur les défis et enjeux suivants :



- Habitation : Amélioration de la qualité des milieux de vie : maintien des acquis et développement du logement abordable et social, diversification de l'offre résidentielle, salubrité, accessibilité;
- Mobilité et déplacements : Poursuite des efforts de sécurisation des déplacements, notamment pour les aînés (intersections et saillies), développement du réseau cyclable et renouvellement du mobilier urbain;
- Développement économique : Soutien à l'innovation, l'entrepreneuriat et l'économie sociale. Diversification et attrait des pôles d'emplois et mise en valeur des artères commerciales. Déploiement d'une stratégie nord-montréalaise et d'une table de concertation;
- Jeunesse et diversité sociale : Intégration et accueil des nouveaux arrivants, favoriser le bon voisinage et le vivre ensemble, investir dans la jeunesse; mise en œuvre du plan d'action collectif sur la maturité et la persévérance scolaire, la réussite éducative, le développement des talents, l'employabilité et l'entrepreneuriat;
- Sécurité alimentaire : Soutien au développement de marchés publics, de jardins collectifs et communautaires pour favoriser l'accès aux produits frais et diversifiés;
- Espaces verts, verdissement : Accélération du plan d'action canopée sur les terrains publics et privés, réduction des îlots de chaleur urbains, augmentation en nombre et superficie des espaces verts, réfection des parcs dont Henri-Bourassa;
- Entretien et nouvelles constructions des édifices publics : Parvenir à l'équilibre entre les capacités

financières et les critères de construction durable en lien avec la certification LEED;

- Collectes et recyclage : Mise en œuvre de la collecte des résidus alimentaires sur le territoire et enjeux relatifs aux collectes multi voies des équipements publics.

LE BILAN DES RÉALISATIONS

L'arrondissement, avec la collaboration de ses nombreux partenaires, a soutenu la réalisation de diverses interventions sur son territoire dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action en environnement 2011-2015.

Au chapitre de l'amélioration de la qualité de l'air et de la réduction des GES (orientation I), l'arrondissement a adopté, en 2015, un plan local de déplacement dans le cadre duquel divers moyens ont été mis en œuvre :

- prolongement du réseau cyclable de près de 10 km;
- inventaire et plan d'implantation pour accroître le nombre de stationnements vélo;
- réalisation d'études pour sécuriser 99 intersections;
- acquisition de véhicules écoénergétiques : remplacement de deux véhicules de six cylindres par deux véhicules hybrides, une voiture électrique, deux camions énergétiques à recirculation de particules polluantes.

En ce qui a trait à l'amélioration de la qualité des milieux de vie (orientation II), diverses actions ont été entreprises entre 2011 et 2015 :

- Implantation de 259 unités d'habitation abordable en lien avec le programme Accès Condos de la SHDM et de 57 unités grâce à un programme privé d'accès à la propriété (condos Mont-Joli);
- Réalisation de 228 logements sociaux entre 2010-2015 dont une initiative exemplaire d'animation du milieu, de réaménagement et de verdissement des pôles Pascal et Del Sol en collaboration avec Parole d'excluEs :
 - acquisition-rénovation de 79 logements avec un OBNL d'habitation (Accès Logis)
 - implantation d'organismes communautaires et d'entreprises d'économie sociale;
- Mise en place d'un marché public saisonnier — Marchés du Nord (produits frais et insertion sociale)
- Apaisement de la circulation dans les quartiers résidentiels :
 - 15 intersections sécurisées, 12 intersections à priorité piétonne implantées sur Charleroi et réalisation de 30 saillies de trottoir
 - Réalisation de mesures de ralentissement dans les zones scolaires et près des parcs;
- Poursuite des efforts pour combattre les îlots de chaleur grâce au verdissement et à la plantation de près de 800 arbres;
- Amélioration des aménagements des parcs et espaces verts, création de places publiques telles que *La Vélocité des lieux* et la place de la bibliothèque Yves-Ryan.

En matière de gestion responsable des ressources, l'arrondissement applique la réglementation sur l'arrosage des pelouses, a redéployé son programme Éco-quartier et a maintenu la distribution de bacs roulants tout en planifiant l'implantation de la collecte des résidus alimentaires.

Enfin, au chapitre des orientations concernant la protection de la biodiversité, tous les arbres plantés depuis 2015 sont géolocalisés afin d'en faire le suivi et d'assurer leur entretien optimal.

L'arrondissement a également maintenu son programme Un enfant un arbre, déployé depuis 2013, pour la plantation gratuite d'un arbre au nom des enfants nés ou adoptés qui habitent Montréal-Nord (44 arbres). L'arrondissement a également adhéré au programme *Un arbre pour mon quartier* par lequel des arbres étaient vendus aux citoyens nord-montréalais à 25 \$ (35 \$ pour les fruitiers). Afin de combattre les îlots de chaleur urbains, l'arrondissement offrait aux citoyens un rabais, avec la collaboration du programme ILEAU pour la livraison-plantation des arbres.

Corridor vert des cinq écoles

Projet d'envergure amorcé en 2015 en concertation avec de nombreux partenaires publics et privés, ce projet s'appuie sur la mobilisation et la participation citoyenne afin d'embellir, animer et coordonner de nombreuses interventions dans un vaste pôle institutionnel et communautaire situé à l'est de Montréal-Nord. Ce secteur névralgique, où convergent 6 000 écoliers, parents, enseignants et

EXEMPLE DE SAILLIES AMÉNAGÉES

Sécurisation des déplacements et verdissement (boul. Léger et Hector-Lamarre)



AVANT



APRÈS

travailleurs quotidiennement, comprend cinq écoles primaires et secondaires, deux parcs, un aréna, une caserne de pompier et la Maison culturelle et communautaire de Montréal-Nord.

Le projet du corridor vert et ses diverses réalisations représentent, pour l'arrondissement et ses partenaires, une initiative exemplaire et innovante en matière de concertation et d'application du développement durable.

Né d'un besoin de concerter les actions des divers intervenants et d'améliorer la qualité des milieux de vie pour la population de ce secteur, l'arrondissement a mis sur pied une table de coordination et instauré une démarche de participation citoyenne pour favoriser leur implication et répondre plus adéquatement à leurs besoins.

Le corridor vert, animé de plus d'une centaine d'initiatives qui relèvent de l'implication de 25 partenaires (citoyens, usagers, écoles, commissions scolaires, entreprises privées, organismes partenaires et arrondissement), vise à :

- créer des passerelles physiques et psychologiques (entre les individus, les lieux et les institutions);
- verdir le territoire et lutter contre les îlots de chaleur;

- sécuriser le secteur, en particulier le pourtour des écoles et des parcs ainsi que les intersections;
- animer les domaines public et institutionnel;
- intéresser les individus qui y vivent, y étudient et y travaillent;
- Verdir, cultiver, nourrir avec plantations, agriculture urbaine, marché saisonnier.

Voici certaines réalisations pertinentes déployées depuis 2015 dans le cadre du projet du Corridor vert :

- plus de 300 arbres et arbustes ont été plantés, 35 bacs de végétations installés et plus de 50 plantes grimpantes ajoutées sur les domaines publics et privés;
- un marché saisonnier s'anime durant l'été;
- transformation d'une rue en rue piétonne (animation et structures temporaires);
- près de 20 mètres carrés de superficie d'asphalte remplacée par de la végétation sur le domaine privé;
- 22 saillies végétales implantées aux intersections et une traverse surélevée;
- plus d'une vingtaine de projets d'innovation sociale déployés sur le territoire;
- trois murales extérieures réalisées avec les écoles.





PLAN D'ACTION 2017-2020
ARRONDISSEMENT DE MONTRÉAL-NORD

1 RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE GES ET LA DÉPENDANCE AUX ÉNERGIES FOSSILES



ACTION 1

Augmenter la part modale des déplacements à pied, à vélo ou en transport en commun

Mesures de mise en œuvre	Critère	2016 (Année de référence)	Cibles 2020
Mettre en œuvre le <i>Plan local de déplacements</i>	Nombre d'actions réalisées	Consultation et élaboration du plan	Plan adopté Bilan des réalisations fin-2018
Sécuriser les déplacements actifs des citoyens sur les trajets domicile-école-travail (corridors scolaires, intersections sécurisées, rétrécissement des intersections, etc.)	Nombre de saillies et de traverses prioritaires	<ul style="list-style-type: none"> • 15 intersections sécurisées • 30 saillies 	<ul style="list-style-type: none"> • Nouvel inventaire des intersections • 60 intersections sécurisées • 80 saillies
Promouvoir les déplacements actifs chez les enfants et leurs parents sur le trajet domicile-école-travail (Trottibus, à pied, à vélo, ville active, etc.)	-	Corridor vert (8 écoles)	<ul style="list-style-type: none"> • 16 écoles d'ici 2021 • Outils promotionnels diffusés
Installer de nouveaux supports à vélo dans les lieux publics et aux abords des bâtiments municipaux	Nombre de supports à vélo	25 (250 places)	125 (750 places)
Assurer le déploiement de stations de vélo bixi sur le territoire	Nombre de stations bixi	-	2
Bonifier l'offre de mobilier urbain, dont plus de bancs pour les aînés, aux endroits les plus fréquentés	Nombre de bancs	34 bancs	40 bancs d'ici 2020

ACTION 2

Électrifier et optimiser les transports montréalais

Mesures de mise en œuvre	Critère	2016 (Année de référence)	Cibles 2020
Participer aux efforts d'électrification de la flotte de véhicules municipaux	Nombre de véhicules électriques et à faible émission	<ul style="list-style-type: none">• 2 hybrides• 1 électrique• 1 camion à recirculation de particules	10 véhicules
Aménager des espaces de stationnement pour véhicules électriques, équipés de bornes de recharge sur rue	Nombre d'espaces de stationnement sur rue équipés d'une borne de recharge	Aucun	2 par année (8 au total) En fonction de la capacité de réalisation de la Ville
Aménager des espaces de stationnement pour véhicules électriques, équipés de bornes de recharge dans les stationnements des édifices municipaux	Nombre d'espaces de stationnement aux abords des édifices municipaux équipés d'une borne de recharge	<ul style="list-style-type: none">• Aréna Fleury (1)• Mairie (2)• MCC (1)	<ul style="list-style-type: none">• DAUSE-aréna Garon (2)• Autres édifices publics (6)

ACTION 3

Augmenter le nombre de bâtiments durables à Montréal

Mesures de mise en œuvre	Critère	2016 (Année de référence)	Cibles 2020
Adhérer à la Politique de développement durable pour les édifices de la Ville de Montréal	--		Adhésion et application pour les nouvelles constructions et les rénovations
Mettre en œuvre les critères de certification (LEED, BOMA BEST, etc.) lors de la construction ou de la rénovation des édifices municipaux	Nombre d'édifices municipaux visant les critères		23 édifices municipaux : DAUSE, CSLDS, Pavillon Henri-Bourassa
Remplacer les systèmes de réfrigération au HCFC dans les arénas	Nombre d'arénas dotés d'un système de réfrigération au HCFC		1 en 2018 : aréna Fleury

2 VERDIR, AUGMENTER LA BIODIVERSITÉ ET ASSURER LA PÉRENNITÉ DES RESSOURCES

ACTION 4

Protéger et enrichir la forêt urbaine et la biodiversité

Mesures de mise en œuvre	Critère	2016 (Année de référence)	Cibles 2020
Identifier les emplacements propices et procéder à la plantation d'arbres sur le domaine public (Plan d'action canopée 2012-2021)	<ul style="list-style-type: none"> Inventaire - échéancier Nombre d'arbres plantés sur le domaine public 	2016 : 680	<ul style="list-style-type: none"> Inventaire réalisé (plan décennal canopée local) Potentiel 2 500 arbres
Inciter les grands propriétaires terriens (industries, commerces et institutions) et les citoyens à planter des arbres sur leur propriété (Plan d'action canopée 2012-2021)	Nombre d'arbres plantés sur le domaine privé	2016 : 510	Un total de 2 000 arbres plantés dont 3 projets de verdissement des stationnements d'ici 2022

ACTION 5

Accroître le verdissement du cadre bâti

Mesures de mise en œuvre	Critère	2016 (Année de référence)	Cibles 2020
Adopter des dispositions réglementaires concernant les toits blancs et/ou verts	--	--	Réglementation adoptée
Aménager des toits blancs ou verts sur les édifices municipaux	Nombre d'édifices municipaux dotés d'un toit blanc ou vert	--	4 toitures d'édifices
Adopter un règlement pour favoriser l'aménagement de stationnements durables (perméabilité et captation des eaux de pluie)		--	Modification réglementaire

ACTION 6

Réduire et valoriser les matières résiduelles

Mesures de mise en œuvre	Critère	2016 (Année de référence)	Cibles 2020
Implanter les équipements pour assurer la collecte à 2 ou 3 voies sur le domaine public	Nombre d'équipements de collecte implanté dans les espaces publics		50
Sensibiliser les citoyens à la réduction à la source, au réemploi, au recyclage et à la valorisation des matières résiduelles (RDD, TIC, encombrants, etc.), afin d'augmenter la participation aux collectes et autres services <i>CRD : collecte des résidus domestiques</i> <i>RDD : résidus domestiques dangereux</i> <i>TIC : technologies de l'information et de la communication</i>	Nombre d'initiatives (communications, kiosques, porte-à-porte, etc.) et taux de récupération des différentes matières	<ul style="list-style-type: none">• Sensibilisation : 150 activités et 13 000 accroche-portes• Matières recyclables : 73 kg/pers/an• CRD et encombrants : 1 à 2 collectes par mois• RDD : 3 collectes/an (corpo)	<ul style="list-style-type: none">• Maintien initiatives de l'éco-quartier : 10 000 accroche-portes/an 500 foyers sensibilisés/an 200 activités et kiosques/an 80 ateliers scolaires/an• Campagne bulletin municipal InfoNord et 252 affichettes de règles de tri illustrées dans les multiplex• Matières recyclables : 87 kg/pers/an• CRD et encombrants : collectes chaque semaine• TIC : 1 lieu de dépôt• RDD : 4 collectes/année
Promouvoir des comportements écoresponsables dans les événements de l'arrondissement (utilisation de vaisselle compostable, réduction de contenants plastique, bacs de matières recyclables et compostables)			
Sensibiliser les citoyens à l'importance de participer à la collecte des matières organiques	Initiatives de sensibilisation, secteurs desservis et taux de récupération des matières organiques	Collecte de résidus alimentaires : 1 secteur sur 4 7 kg/pers/an	<ul style="list-style-type: none">• Tous les foyers des secteurs informés• Collecte de résidus alimentaires – tous les secteurs• 26kg/pers/an
Améliorer l'accès au compost avec un camion de distribution mobile	Nombre de distributions annuelles		2 distributions

ACTION 7

Optimiser la gestion de l'eau

Mesures de mise en œuvre	Critère	2016 (Année de référence)	Cibles 2020
Encourager les résidents à réorienter les gouttières vers une surface perméable, afin de réduire le volume des eaux de ruissellement acheminé à l'égout			<ul style="list-style-type: none"> • Selon les permis émis • Sensibilisation : distribution des dépliants – secteurs ciblés
Promouvoir la réglementation sur la protection des bâtiments contre les refoulements d'égout (ex. règlement 11-010)	Nombre d'inspection préventive et requêtes		<ul style="list-style-type: none"> • Selon les permis émis • Sensibilisation : distribution des dépliants – secteurs ciblés
Adopter un cadre réglementaire limitant certains types de bâtis et d'usage dans les points bas topographiques et intégrer ceux-ci dans les critères d'évaluation des projets soumis aux comités consultatifs d'urbanisme (CCU) afin d'éliminer les risques d'inondation suite à des pluies intenses			Règlement adopté pour empêcher descente en sous-sol
Développer des infrastructures multifonctionnelles inondables (espaces publics pouvant servir de bassins de rétention temporaires des eaux pluviales)			1 projet (Albert-Hudon)
Optimiser la consommation d'eau dans les bâtiments municipaux en favorisant le remplacement de certains appareils par des appareils à faible débit	Nombre de bâtiments munis de dispositifs		2 édifices administratifs / 4 ans

ACTION 8

Décontaminer les sols

Mesures de mise en œuvre	Critère	2016 (Année de référence)	Cibles 2020
Identifier et procéder à la décontamination graduelle des terrains sous la responsabilité des administrations locales	Nombre d'hectares décontaminés		<ul style="list-style-type: none"> • Terrain BIA • Fondeuse à neige • Terrain L'Archevêque-Charleroi • 2 réservoirs souterrains au mazout retirés



3 ASSURER L'ACCÈS À DES QUARTIERS DURABLES, À ÉCHELLE HUMAINE ET EN SANTÉ

ACTION 9

Lutter contre les inégalités et favoriser l'inclusion

Mesures de mise en œuvre	Critère	2016 (Année de référence)	Cibles 2020
Adhérer aux principes du Plan d'action municipal pour les aînés et les mettre en œuvre localement	Adhésion par résolution au conseil	Adhésion	
Adhérer à la Politique de l'enfant et à son plan d'action	Adhésion par résolution au conseil et plan local concerté		Mise en œuvre des actions du plan Priorité jeunesse
Former les employés aux relations interculturelles, en gestion de la diversité et en accommodement raisonnable	Nombre d'employés formés		4 formations (60 employés)
Offrir des stages et des emplois saisonniers aux jeunes (17 à 25 ans), afin de favoriser leur intégration socioprofessionnelle	Nombre de stages offerts aux jeunes		20 stages (et/ou) emplois saisonniers / année
Attribuer des locaux vacants aux OBNL et entreprises d'économie sociale qui contribuent à la qualité de vie de la collectivité	Nombre de locaux attribués		Selon la demande

ACTION 10

Préserver le patrimoine et promouvoir la culture

Mesures de mise en œuvre	Critère	2016 (Année de référence)	Cibles 2020
Augmenter la participation et le nombre d'activités de médiation culturelle qui mettent en lien des artistes et divers groupes de citoyens (personnes âgées, nouveaux arrivants, etc.)	Nombre d'activités et nombre de citoyens ayant participé		<ul style="list-style-type: none">• 5 nouveaux projets jeunesse• 10 projets avec des groupes citoyens et artistes• Hausse de 20 % de citoyens rejoints par secteur
Bonifier l'offre culturelle de proximité (bibliothèques, réseau Accès culture, art public)	-	Parcours Gouin – maisons patrimoniales	Vélocité des lieux, murale
Assurer la protection et la mise en valeur de bâtiments, d'ensembles et de secteurs d'intérêt patrimonial, en incluant le patrimoine moderne, immatériel et industriel	-		<ul style="list-style-type: none">• Maison Brignon-Dit-Lapierre préservée et parc riverain réaménagé et mis en valeur• Promotion du patrimoine – Parcours Gouin
Identifier et assurer la protection et la mise en valeur des paysages d'intérêt	-		Parcours Gouin – promotion et mise en valeur
Protéger et mettre en valeur le parcours riverain, les percées visuelles sur les plans d'eau, ainsi que les entrées de ville	-	Activités nautiques au parc Aimé-Léonard	Plan directeur de mise en valeur du Parcours Gouin commencé

ACTION 11

Améliorer l'accès aux services et aux équipements municipaux ainsi qu'aux infrastructures

Mesures de mise en œuvre	Critère	2016 (Année de référence)	Cibles 2020
Souscrire aux principes de l'accessibilité universelle lors de la construction ou de la rénovation des bâtiments municipaux			<ul style="list-style-type: none">• 100% des édifices publics neufs• 50% des édifices publics rénovés
Intégrer les principes de l'accessibilité universelle dans la conception des projets d'aménagement du domaine public et d'architecture	-		<ul style="list-style-type: none">• Nouveaux pavillons de parc• Rénovation bureaux DAUSE et CSLDS• Rénovation mairie• Réaménagement des parcs
S'assurer de l'accessibilité optimale des équipements culturels et de loisirs, notamment pour les aînés	-		<ul style="list-style-type: none">• 100% des lieux

ACTION 12

Intégrer l'agriculture urbaine et les saines habitudes de vie à l'ADN des quartiers

Mesures de mise en œuvre	Critère	2016 (Année de référence)	Cibles 2020
Adopter une politique locale sur les saines habitudes de vie	Adoption au conseil d'arrondissement		Politique adoptée et 50% des actions déployées
Soutenir les nouveaux marchés saisonniers et autoriser les écoles ou autres organisations à accueillir des marchés en période estivale	-	2	3 marchés publics
Faire l'inventaire et augmenter les actifs alimentaires locaux (jardins communautaires et collectifs, cuisines collectives, marchés publics ou saisonniers, fermes urbaines, bacs de culture surélevés, dépannage alimentaire, etc.)	<ul style="list-style-type: none">• Nombre d'actifs alimentaires par catégorie• Nombre de ménages aidés	110 jardinets (2 sites)	<ul style="list-style-type: none">• 5% de jardinets supplémentaires• Soutien aux initiatives en sécurité alimentaire• 20 bacs de culture
Améliorer l'offre de service en sports et loisirs (piscine, centres sportifs, parcs et terrains de jeux, etc.), afin de rejoindre la population issue de l'immigration	-		Piscine Henri-Bourassa sur 12 mois et nouveaux jeux d'eau

ACTION 13

Poursuivre le développement de quartiers viables

Mesures de mise en œuvre	Critère	2016 (Année de référence)	Cibles 2020
Maintenir, consolider et diversifier les commerces et services de proximité qui répondent aux besoins de la population dans les quartiers			<ul style="list-style-type: none">• Analyse des artères complétées• Interventions en cours Pie-IX• Plans d'action déployés pour artères prioritaires
Bonifier l'offre en équipements culturels et de loisirs et en assurer l'accès en transport collectif	-	<ul style="list-style-type: none">• Étape 1 : Corridor vert• Parcs réaménagés• 2 nouveaux jeux d'eau	Réaménagement du parc Henri-Bourassa
Bonifier le réseau de ruelles vertes	Nombre de ruelles vertes	0	8 ruelles par année
Assurer une offre résidentielle diversifiée et de qualité permettant de répondre aux besoins de l'ensemble de la population (familles, aînés, etc.)		<ul style="list-style-type: none">• Réaménagement, revitalisation commerciale et verdissement pôle Pascal• Ajout de 102 logements sociaux (volet 1 et 3)• Perte de 84 unités coopératives	<ul style="list-style-type: none">• Inclusion d'unités de logement social et abordable dans les projets majeurs• Maintien des acquis en logements sociaux (Nord-Est)• Stratégie d'habitation et plan d'action local adoptés
Réaliser et mettre en œuvre un plan d'aménagement concerté avec le milieu pour le secteur du Nord-Est (verdissement, sécurité, espaces de voisinage, accès, etc.)	<ul style="list-style-type: none">• Plan concerté• Nombre d'espaces aménagés		Plan concerté adopté et deux mesures d'aménagement complétées
Promouvoir l'éco-civisme et la participation des citoyens au maintien de la propreté des espaces publics			

ACTION 14

Protéger la qualité des cours d'eau et y favoriser les activités récréatives

Mesures de mise en œuvre	Critère	2016 (Année de référence)	Cibles 2020
Mettre en place de nouvelles activités de plein air non motorisées sur l'eau (Métropole au fil de l'eau)	Nombre d'activités nautiques offertes	1 quai et activités nautiques récréatives	Pôle bonifié - Route de Champlain
Mettre en valeur les équipements et infrastructures en rive et favoriser les initiatives destinées à en augmenter le nombre et la qualité (Métropole au fil de l'eau)	-		<ul style="list-style-type: none">• Plan directeur de mise en valeur du Parcours Gouin : 2 terrains acquis ou sous bail, quai supplémentaire au parc Aimé-Léonard• Parc Aimé-Léonard réaménagé



4 FAIRE LA TRANSITION VERS UNE ÉCONOMIE VERTE, CIRCULAIRE ET RESPONSABLE

ACTION 15

Verdir l'économie et s'approvisionner de façon responsable

Mesures de mise en œuvre	Critère	2016 (Année de référence)	Cibles 2020
Augmenter le recours aux produits et services issus des entreprises d'économie sociale			Recours aux entreprises d'économie sociale : plantation d'arbres, services propreté et traiteur
Encourager l'achat local	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'intervention • Sensibilisation des acheteurs 		Approvisionnement local de l'arrondissement pour certains biens
Planifier et encourager la réalisation d'immeubles et d'espaces publics/privés respectant les critères de développement axé sur le transport collectif en lien avec l'arrivée du SRB PieIX	Nombre de projets et d'immeubles (mixtes)	<ul style="list-style-type: none"> • 1 espace public : Vélocité • 2 immeubles : immeuble commercial Desjardins-Sault-au-Récollet • Immeuble résidentiel et commercial Alinéa 	<ul style="list-style-type: none"> • 2 espaces publics • 1 espace privé • 3 immeubles revitalisés/développés

ACTION 16

Mobiliser les organisations, les citoyens et les employés

Mesures de mise en œuvre	Critère	2016 (Année de référence)	Cibles 2020
Organiser une campagne pour promouvoir les bonnes pratiques en matière de développement durable auprès des citoyens, institutions, commerces et industrie	-		1 campagne
Présenter le plan local de développement durable aux employés et les informer quant à la forme que peut prendre le développement durable au sein de leurs activités respectives	Nombre d'employés formés	40	<ul style="list-style-type: none">• 90• Bulletin thématique aux directions et cadres de l'arrondissement
Mettre en place et animer un comité réunissant les intervenants de l'arrondissement et les organisations impliquées afin de suivre la mise en œuvre du plan local de développement durable et d'accueillir de nouvelles initiatives	Nombre de rencontres		4 par année
Mobiliser les intervenants de l'arrondissement autour des enjeux liés au développement durable au plan social, économique et de protection de l'environnement en ce qui a trait à la <i>Réussite des jeunes</i> , à la <i>Stratégie de développement économique</i> , au <i>Plan d'aménagement concerté du secteur Nord-Est</i> , au <i>Corridor vert</i> et à la <i>Stratégie locale en habitation</i>	<ul style="list-style-type: none">• Activités déployées ou soutenues dans les divers plans sectoriels (jeunesse, Corridor vert, habitation)• Nombre de rencontres	<ul style="list-style-type: none">• 1 projet en logement social• 1 projet temporaire d'animation• Plus de 15 rencontres sectorielles avec les intervenants	<ul style="list-style-type: none">• 3 rendez-vous organisés avec l'ensemble des intervenants pour concerter les actions (jeunesse, économie et habitation)• Corridor vert – permanent• 10 projets jeunesse• Mise en œuvre de la stratégie de développement économique :• 30 rencontres de mobilisation et de suivi par année

ACTION 17

Faire connaître les bonnes pratiques et augmenter les initiatives de développement durable

Mesures de mise en œuvre	Critère	2016 (Année de référence)	Cibles 2020
Déposer des projets collaboratifs sur la plateforme « Faire Montréal » sous la démarche « Montréal durable »	-	1	2

ACTION 18**Rayonner ici et à l'échelle internationale**

Mesures de mise en œuvre	Critère	2016 (Année de référence)	Cibles 2020
Promouvoir les réalisations en développement durable de l'administration locale dans les réseaux, congrès, concours, etc.	-	2	1 événement/année
Encourager les employés à participer à des missions de solidarité internationale	-	1	1 participant aux deux ans



**ARRONDISSEMENT DE
MONTRÉAL-NORD**

AUTEURS

Daniel Bussières
Jérôme Vaillancourt

COLLABORATEURS

Dominic Beaudry
Nathalie Chapados
Gaétan Gingras
Claudine Loïselle
Éric Thifault



Facebook

Le fil en continu de la vie nord-montréalaise
facebook.com/mtlnord



Site Internet

Tout sur les affaires citoyennes
ville.montreal.qc.ca/mtlnord



Infolettre

Les infos du mois par courriel
Inscription sur la page d'accueil de notre site web